Zeitschrift: Défis / proJURA

Herausgeber: proJURA **Band:** 6 (2008)

Heft: 19: La formation

Artikel: Les formations certifiantes d'AvenirFormation

Autor: Boillat, Pierre

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-824073

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 22.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch



Par Piere Boillat

Les formations certifiantes

d'AvenirFormation

Les écoles supérieures délivrent des diplômes, des bachelors, des masters. Les associations professionnelles organisent des cours en vue de l'obtention de brevets fédéraux et de maîtrises.

Soit directement, soit par le biais d'institutions, comme AvenirFormation, unité de formation continue du CEJEF, Centre jurassien d'enseignement et de formation.

hristophe Cattin, secrétaire général d'AvenirFormation, précise que son institution compte quelque 1400 participants par année, qui suivent environ 150 cours et formations, représentant près de 5000 heures d'enseignement. Un peu moins de la moitié de ces périodes de cours s'inscrivent dans le cadre de formation certifiantes.

AvenirFormation organise des cours pour le grand public dans de nombreux domaines, qu'il s'agisse de l'informatique, de la vente, des ressources humaines, de l'organisation, de l'industrie, de la technique, ou encore de la psychologie. Caractéristique: tous ces cours sont orientés vers une activité professionnelle. Même les cours les plus simples, comme l'informatique de base, s'inscrivent dans une dynamique visant à atteindre le niveau d'efficacité demandé à un employé.

La loi sur les examens professionnels et professionnels supérieurs régit, elle, les brevets et maîtrises. Elle délègue aux associations professionnelles le soin d'établir règlements et directives. Les projets validés par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT), les formations peuvent être données n'importe où et dans n'importe quel établissement. Certaines se retrouvent dans tous les cantons, d'autres sont centralisées. Ainsi, les banques ont centralisé la formation de spécialiste en planification financière à Lausanne pour la Suisse romande. La formation supérieure des maçons se donne à Tolochenaz. D'autres associations professionnelles ont délégué cette tâche à des institutions.

C'est notamment le cas d'Avenir-Formation qui organise des cours en vue de l'obtention d'un brevet, voire d'une maîtrise, dans le domaine de la finance, de la comptabilité, des ressources humaines, des assurances sociales, de la conduite d'équipe et d'assistant de direction. Le Centre interrégional de perfectionnement (CIP) de Tramelan, offre le brevet fédéral de formateur d'adulte. Il a en outre un monopole en Suisse romande pour

la formation de spécialiste de l'asile et des migrations. Pour sa part, Christophe Cattin souhaiterait remettre sur pied le brevet en marketing, qui n'est plus donné dans la région depuis plusieurs années et qui se fait maintenant à Lausanne.

La durée de ces formations va d'une année et demie (assurances sociales) à trois ans et demi (comptabilité), à raison de 7 à 8 heures par semaine. Même s'ils sont en partie subventionnés, ces cours coûtent cher. A raison de 20 francs de l'heure, le prix peut aller jusqu'à 20 000 francs, en principe payés par l'employeur et l'employé. Le niveau d'exigences est élevé. Le Brevet de Spécialiste en finance et comptabilité connaît, par exemple, un taux de réussite aux examens qui dépasse rarement 50% en Suisse romande, sachant que la moitié auront arrêté en cours de route. Le Jura et AvenirFormation peuvent toutefois s'honorer d'avoir un taux de réussite supérieur à la moyenne romande, souvent de l'ordre de 70% à 90%.



Christophe Cattin, secrétaire général d'AvenirFormation